

Groupement Professionnel de Vol Libre

284 rue du Goutier 73470 NOVALAISE
Tél. : 04 79 28 96 41

www.snmvl.com ♦ e-mail : snmvl@wanadoo.fr



Enregistré sous le N° 82.38.021.99.38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

DEVIS de FORMATION

Stage de pilotage / Recyclage

à destination des moniteurs de parapente :

Date de début : 10 mai 2025

Date de fin : 13 mai 2025

Nombre d'heures globales : 32 heures

Encadrant :	▪ Honoraires : 1 moniteur spécialisé à 400 €/jour sur 4jours	1600 €
	▪ 1 responsable récupération bateau (100 €/j sur 4 j)	400 €
	▪ 1 conducteur navette (100€/j sur 4 j)	400 €
	▪ 1 cameraman (100€/j sur 4 j)	400 €

TOTAL encadrant : 2800 €

Logistique :	▪ 1 minibus assurant les navettes sur le site pendant la durée de la formation (carburant inclus) :	350 €
	▪ Location salle (100 euros / jour)	400 €
	▪ Location du matériel de sécurité (bateau...)	600 €
	▪ Essence bateau	800 €
	▪ Location matériel vidéo	250 €

TOTAL logistique : 2400 €

Bureautique :	▪ Secrétariat, préparation, organisation	400 €
	▪ Fournitures, photocopies, timbres	100 €

TOTAL bureautique : 500 €

Divers :	Imprévus...	300 €
----------	-------------	--------------

MONTANT GLOBAL des frais pédagogiques

6000 €

(non assujetti à la TVA)

Nombre de participants au stage : **6 stagiaires**

MONTANT des frais pédagogiques par STAGIAIRE :

1000 €